

ARRÊTÉ DU MAIRE N° 019/2023

SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES « PHOTOCOPIES »
DE LA COLLECTIVITE

Le Maire de la commune d'Asnières-sur-Oise,

Vu le décret 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22,

Vu les articles R 1617-1 et 1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux,

Vu la délibération du 06 janvier 2023, donnant au Maire délégation pour une partie des attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'alinéa 7 relatif à la création, modification ou suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,

Vu l'arrêté du 02/01/1985, portant institution d'une régie recettes « Photocopies », modifié par les arrêtés n° 18 du 18/03/1988 et n° 29-2002 du 14/01/2002,

Vu l'arrêté n° 146/2019 du 31/10/2019 portant nomination d'un régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes « Photocopies »,

Vu l'avis du comptable public assignataire en date du 27/01/2023,

ARRETE

Article 1 : A compter du 31 janvier 2023, la régie de recettes instituée le 02/01/1985 pour l'encaissement des frais de reproduction par photocopies, **est supprimée.**

Article 2 : l'arrêté n° 146/2019 du 31/10/2019 portant nomination d'un régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant, est abrogé.

Article 3 : Autorise le Maire et le comptable public assignataire à procéder à l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte du présent arrêté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 5 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la commune et ampliation sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet du Val d'Oise
- SGC de Garges-les-Gonesse

Fait à Asnières-sur-Oise, le 28 janvier 2023.

Le Maire,
Eric THERRY

